



Livres Québec

Recommandations pour l'écosystème québécois du livre

Mémoire présenté au ministère des Finances à
l'occasion des consultations prébudgétaires
2026-2027

Février 2026

Présentation

À l'occasion des consultations prébudgétaires 2026, Livres Québec présente un mémoire auprès du ministère des Finances afin de transmettre ses recommandations au gouvernement du Québec pour soutenir le secteur du livre et reconnaître l'importance de la lecture pour l'ensemble de la société québécoise.



Livres Québec est une table de concertation interprofessionnelle qui regroupe les associations représentatives du milieu du livre, qui permet d'échanger et de prendre position sur les enjeux qui touchent le secteur. Par leurs actions, ses membres veillent collectivement au bon fonctionnement de l'écosystème québécois du livre ainsi qu'à la valorisation de la lecture et de la littérature québécoise.



L'**Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ)** est la principale association regroupant les bibliothèques publiques québécoises. Depuis 1984, elle exerce un leadership dans le but d'assurer le développement, le positionnement stratégique et le rayonnement des bibliothèques publiques du Québec. L'ABPQ sensibilise les décideuses et les décideurs à l'importance d'un service de bibliothèque de qualité pour un accès démocratique et universel des citoyennes et des citoyens au savoir et à la culture.



Créée en 1969, l'**Association des libraires du Québec (ALQ)** est un intervenant majeur dans l'industrie du livre. Elle compte près de 140 librairies indépendantes membres réparties sur tout le territoire du Québec, dont quelques-unes hors Québec. Sa mission est de contribuer au succès des librairies indépendantes, au développement professionnel des libraires et de rallier l'écosystème afin de faire rayonner les livres et la lecture.



L'**Association des distributeurs exclusifs de livres de langue française (ADELFI)** est l'association professionnelle qui représente les diffuseurs et les distributeurs exclusifs de livres en langue française actifs sur le marché québécois et canadien-français. Ses membres diffusent et distribuent en librairies et dans tous les autres points de vente de livres des ouvrages en tous genres publiés au Québec, au Canada français et ailleurs dans toute la francophonie mondiale.



L'**Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)** rassemble la grande majorité des maisons d'édition de langue française au Québec et au Canada. L'ANEL les représente et les soutient afin de favoriser la santé de l'édition québécoise et franco-canadienne ainsi que le rayonnement du livre et de ses créateur·trice·s à l'échelle nationale et internationale, notamment à travers des projets d'exportation de son comité Québec Édition.



Fondée en 1983, la **Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire (FQCMS-Coopscosco)** est l'organisme provincial qui représente les coopératives en milieu scolaire membres COOPSCO, les soutient dans la réalisation de leur plan d'affaires, les appuie dans leur offre de services et contribue à leur développement et au succès. Elle regroupe près de 55 coopératives en milieu scolaire présentes dans plus de quatre-vingt-dix (90) établissements scolaires.



Fondée en 1977, l'**Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)** est un syndicat professionnel qui œuvre depuis plus de 45 ans à la défense des droits socioéconomiques des artistes de la littérature, ainsi qu'à la valorisation de la littérature québécoise au Québec, au Canada et à l'étranger. Elle regroupe aujourd'hui près de 1 600 membres représentant toutes les pratiques littéraires.

Sommaire des recommandations

Livres Québec recommande au gouvernement du Québec de :

1. Reconduire les investissements en culture et dans le secteur du livre du [Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel](#) ;
2. Soutenir la modernisation des bibliothèques publiques ;
3. Maintenir les investissements dans le programme La culture à l'école et dans l'acquisition de livres imprimés et numériques pour les classes et les bibliothèques scolaires ;
4. Faire du Québec une société de lecteurs et de lectrices.

Recommandation 1 : Reconduire les investissements du *Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel*

Livres Québec tient à souligner l'importance du financement provincial pour le secteur du livre et pour tous ses protagonistes. Ces investissements demeurent plus que jamais essentiels pour assurer une prévisibilité et la stabilité du secteur du livre québécois. **Livres Québec recommande au gouvernement du Québec de reconduire les investissements dédiés au secteur du livre du *Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel (2022-2025)***, lancé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) en 2022.

Plus précisément, Livres Québec recommande de maintenir les bonifications suivantes :

- le programme d'aide aux éditeurs de livre de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) (2 M\$) ;
- le programme d'aide aux librairies agréées de la SODEC (500 000 \$) ;
- le programme pour les associations et projets collectifs de la SODEC (4 M\$) ;
- le programme SODEXPORT de la SODEC (3 M\$).

Alors qu'en 2019-2020, la somme des aides du volet 1 du programme d'aide aux éditeurs de livres de la SODEC était de 3 001 510 \$, elle était de 5 293 000 \$ en 2024-2025. Face aux enjeux actuels du secteur et aux pressions financières exercées par la hausse des frais d'entreposage, de transport et d'impression, notamment, la reconduction de la bonification de 2 M\$ est essentielle au maintien de la santé financière des entreprises éditoriales et même à leur survie. Tout retour à une enveloppe de moins de 5 M\$ mettrait en péril l'avenir de maisons d'édition de toutes tailles, des piliers de l'écosystème du livre comme des structures émergentes.

Pour les librairies, l'aide de la SODEC, tous volets confondus, est passée de 799 742 \$ en 2019-2020 à 1 000 000 \$ en 2024-2025. Dans un contexte où la SODEC travaille à la révision de son programme d'aide aux librairies, tout retour à un financement moindre irait à l'encontre des objectifs qui soutiennent cette démarche. Une telle baisse fragiliserait des entreprises déjà confrontées à des pressions financières importantes, compromettant à la fois leur viabilité économique et leur capacité à remplir pleinement leur mission de médiation du livre, notamment en raison de la hausse des loyers commerciaux, des limites à offrir des conditions salariales concurrentielles affectant la rétention d'un personnel qualifié, ainsi que de la difficulté à investir en promotion et en développement des publics.

Dans le contexte inflationniste, les besoins du secteur du livre sont de plus en plus criants. Les maisons d'édition, les librairies et les associations comptent sur la SODEC et le MCCQ pour les appuyer dans leurs actions et leurs projets. Une bonification pérenne des aides au secteur du livre et une indexation des subventions sont souhaitées par Livres Québec, une demande partagée par nombre d'acteurs et d'actrices du milieu culturel.

Recommandation 2 : Soutenir la modernisation des bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques sont des lieux essentiels de culture, d'apprentissage et de participation citoyenne. Pour répondre aux besoins croissants de la population et réduire le retard historique du réseau québécois, Livres Québec appuie les recommandations de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et invite le gouvernement à agir sur trois axes prioritaires :

1. Modernisation numérique du réseau

Les bibliothèques publiques québécoises accusent un important retard technologique et fonctionnent avec des systèmes coûteux, désuets et difficilement interopérables. Ainsi, Livres Québec recommande de financer la mise en œuvre de la Stratégie numérique des bibliothèques publiques, qui inclut une solution numérique mutualisée, en soutenant son développement et son déploiement progressif jusqu'à 2034, pour un projet total de 56,2 M\$. Ces actions augmenteront la fréquentation, soutiendront la littératie et renforceront la découvervabilité des œuvres québécoises.

2. Renforcer les ressources humaines des bibliothèques autonomes

Les bibliothèques publiques autonomes font face à un déficit préoccupant de personnel qualifié, un frein majeur à la qualité et l'accessibilité des services. Ainsi, Livres Québec recommande de financer un diagnostic provincial de la main-d'œuvre en bibliothèques publiques (475 000 \$ sur deux ans) afin de dégager un plan d'action soutenant des mesures durables de formation, d'attraction et de rétention.

3. Investir durablement dans des bibliothèques actuelles et dans une offre de collections renouvelées

Pour offrir des services modernes et adaptés aux besoins locaux, il est nécessaire de poursuivre les efforts d'amélioration du système québécois de bibliothèques publiques. Ainsi, Livres Québec recommande l'élaboration d'un plan national d'investissements visant l'accessibilité et la qualité des espaces de bibliothèques, en plus de bonifier le soutien aux municipalités pour le développement des collections (2 M\$ par année).

En soutenant la modernisation numérique, le développement des équipes, l'amélioration des infrastructures et le renouvellement des collections, le gouvernement permettrait aux bibliothèques publiques de continuer à jouer leur rôle majeur dans la vie culturelle et éducative du Québec.

Recommandation 3 : Maintenir les investissements dans le programme La culture à l'école et dans l'acquisition de livres imprimés et numériques pour les classes et les bibliothèques scolaires

Alors que le gouvernement du Québec a maintes fois souligné l'importance de la lecture pour le développement éducatif, social et culturel des jeunes, Livres Québec s'inquiète des mesures d'économie touchant le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur qui figurent dans le *Rapport annuel du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2025-2026*.

Livres Québec recommande au gouvernement de maintenir ses investissements pour l'acquisition de livres en milieu scolaire et dans le programme La culture à l'école afin de nourrir l'intérêt des élèves pour la lecture dès leur plus jeune âge, et ainsi, contribuer à leur réussite scolaire. Livres Québec rappelle que soutenir le livre à l'école, c'est aussi soutenir tout l'écosystème du livre d'ici et, avec lui, le rayonnement de la culture québécoise.

1. Protéger les acquisitions de livres

La mesure 15103 sur les acquisitions d'œuvres littéraires, du ministère de l'Éducation, joue un rôle clé dans le développement des bibliothèques scolaires et dans le dynamisme des librairies agréées qui les approvisionnent. En soutenant l'achat d'œuvres littéraires et documentaires, sous format papier ou numérique, cette mesure favorise la mise à jour des collections scolaires. Elle présente deux volets essentiels.

Livres Québec recommande de protéger le volet 1 de la mesure 15103 en identifiant les livres et les bibliothèques scolaires comme des ressources essentielles pour la réussite éducative des élèves; en s'assurant que les écoles et les conseils scolaires ont les moyens nécessaires pour contribuer aux acquisitions de livres; et en exemptant l'achat de livres de tout exercice d'optimisation budgétaire.

Le volet 1 de la mesure 15103 repose sur un principe de cofinancement : 66,7 % MÉQ / 33,3 % centre de services scolaires (CSS). Chaque année, les écoles doivent donc décider d'utiliser cette mesure en totalité ou en partie, même si elle est protégée, car les acquisitions de livres dépendent de leurs budgets et de celui des CSS. Par exemple, si un centre de services scolaire ne pouvait consacrer aucun budget à l'achat de livres, la contribution du MÉQ serait elle aussi de 0 \$. À l'inverse, plus le CSS investit, plus le ministère bonifie la somme jusqu'à concurrence de l'enveloppe qui lui est accordée, selon un calcul basé sur l'effectif scolaire. Cette mécanique explique les écarts importants observés d'un territoire à l'autre, et un ralentissement des achats déjà observé cette année en raison de l'exercice d'optimisation budgétaire demandé aux écoles.

Livres Québec recommande également au gouvernement de s'assurer que l'enveloppe du volet 2 de la mesure 15103, destinée à l'acquisition de livres par le personnel enseignant du préscolaire et du primaire, demeure pleinement protégée et ne puisse être réduite ou détournée dans le cadre d'exercices d'optimisation budgétaire.

Communiqué lors de son implantation comme une allocation équivalente à 300 \$ par enseignant, ce volet est entièrement financé par le ministère et vise à renforcer les coins lecture dans les classes du préscolaire et du primaire, en privilégiant le livre québécois. Les acteurs du livre ont néanmoins constaté que, bien que le volet 2 de la mesure 15103 soit protégé – c'est-à-dire que les fonds doivent être consacrés exclusivement à l'achat de livres – et entièrement couverte par le MEQ, certains CSS ont retranché jusqu'à 20 % des montants pour répondre à l'exercice d'optimisation budgétaire, conformément à la mesure 16034.

2. Renouveler l'investissement de la collection partagée de Biblius

Le [projet Biblius](#) s'inscrivait au départ dans le cadre du [Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur](#) du MEQ. Il consiste aujourd'hui en une plateforme de prêt de livres numériques consacrée au milieu scolaire, qui agit comme une bibliothèque, mais dans l'univers numérique.

Dans Biblius, le ministère de l'Éducation du Québec offre une collection partagée de livres numériques à tous les élèves et les membres du personnel du réseau scolaire public et des écoles des Premières Nations non conventionnées du Québec. Cette collection partagée a été rendue possible grâce à un [investissement sur cinq ans](#), annoncé en 2021, visant à accroître l'accès pour le milieu scolaire aux œuvres culturelles québécoises et à assurer une meilleure intégration de la culture dans la pédagogie. Les œuvres de cette collection sont disponibles en tout temps par une licence permettant leur prêt en bibliothèque scolaire et leur utilisation pédagogique.

Livres Québec recommande au gouvernement de renouveler l'investissement de la collection partagée de Biblius qui rend disponibles au prêt numérique illimité quelque 400 titres, alors que l'investissement sur cinq ans arrive à échéance et que le milieu scolaire commence à développer une habitude d'utilisation pédagogique de ces œuvres culturelles.

3. Maintenir les investissements dans le programme La culture à l'école.

Dans son [Plan d'action jeunesse 2025-2030](#), le ministre de la Culture et des Communications du Québec s'engageait en juin dernier à favoriser l'accès et le contact des jeunes avec la culture dans toute sa diversité. Cet engagement s'arrimait aux résultats d'un sondage mené en 2024 auprès des 15-20 ans qui révélait que plus de la moitié des répondants disaient très mal connaître la culture québécoise ou ne pas s'y intéresser. Plus alarmant encore, nombreux sont les élèves qui se disent plus proches de la culture américaine que de la culture d'ici en raison de l'omniprésence des références états-uniennes dans leurs habitudes de consommation culturelle.

L'un des moyens les plus sûrs pour faire connaître la culture d'ici, et tout particulièrement la littérature, est d'encourager les rencontres entre les élèves et les auteurs et autrices dans un contexte scolaire. Les artistes ont cette capacité singulière de transmettre à travers leurs œuvres des valeurs, des cadres historiques, d'aborder des enjeux brûlants de société – la réalité autochtone, la diversité de genres, le suicide, le consentement, le racisme – d'une manière qu'aucune autre approche pédagogique ne saurait le faire. À une époque où la désinformation sévit sur les réseaux sociaux, rencontrer les artistes permet à notre jeunesse de se forger un esprit critique fort et d'intégrer pleinement la culture à laquelle elle appartient.

Livres Québec recommande au gouvernement de préserver les montants alloués au programme La culture à l'école, c'est-à-dire de ne pas procéder à la réduction des sommes prévues dès 2026-2027 dans le *Rapport annuel du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2025-2026*. Livres Québec recommande également au gouvernement de bonifier ces investissements au fil du temps afin que la culture demeure accessible et familière pour les enfants tout au long de leur parcours scolaire.

Recommandation 4 : Faire du Québec une société de lecteurs et de lectrices

Livres Québec recommande de mobiliser l'ensemble des acteurs de la lecture et du livre, ainsi que les principaux ministères du gouvernement du Québec, autour d'un grand projet national de valorisation de la lecture et du livre. Ce projet contribuera de manière durable à faire du Québec une société de lecteurs et de lectrices.

Nous savons maintenant que la pratique de la lecture ne constitue pas seulement une simple activité culturelle ou de divertissement : elle est aussi un levier fondamental de développement personnel, social, économique et démocratique. Dans un contexte marqué par les transformations technologiques, la circulation rapide de l'information et les défis liés à la cohésion sociale, promouvoir la lecture devient un enjeu collectif de première importance.

Cet enjeu concerne tout le monde, les acteurs des milieux du livre et de la lecture, bien sûr, mais aussi, les ministères de l'Éducation, de la Culture, de la Santé, de la Famille, de l'Emploi, de l'Immigration et plusieurs autres, qui ont tous un rôle à jouer dans la promotion de la lecture dans le cadre de leur responsabilité respective. En valorisant la lecture dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, le Québec peut renforcer l'égalité des chances et favoriser l'épanouissement de tous ses citoyens. Une approche concertée, impliquant les acteurs du livre, de la lecture et des pouvoirs publics, permettrait de multiplier les initiatives, de renforcer leur portée et d'assurer une cohérence dans les actions menées à l'échelle du territoire pour réaliser cette ambition nationale.

Depuis plusieurs années, Livres Québec porte l'idée d'un grand projet national de valorisation de la lecture et du livre nommé [Lecture priorité nationale](#). Soutenu par des dizaines d'organismes de la société civile, le projet Lecture priorité nationale mérite d'être mené à terme, dans une forme ou une autre.

La lecture joue un rôle fondamental dans le développement des individus tout au long de leur vie. Dès la petite enfance, elle stimule les capacités cognitives, enrichit le vocabulaire et améliore la compréhension du monde. En exposant les individus à des points de vue multiples, la lecture favorise l'ouverture d'esprit et l'esprit critique, des qualités essentielles dans une société démocratique et en constante évolution. La lecture est également une source de bien-être : elle permet de se détendre, de réduire le stress et de nourrir l'imaginaire, contribuant ainsi à un meilleur équilibre personnel.

D'un point de vue professionnel, la lecture est un véritable levier de réussite. Elle renforce les compétences en communication, améliore la capacité d'analyse et encourage l'apprentissage continu. Dans un monde du travail où l'adaptabilité et la curiosité intellectuelle sont de plus en plus valorisées, la lecture permet de rester informé, de développer de nouvelles compétences et de mieux structurer sa pensée. Ainsi, la pratique régulière de la lecture constitue un atout majeur pour s'épanouir pleinement, tant sur le plan personnel que professionnel. Faisons de la lecture une priorité collective pour l'avenir du Québec.